

Rapport d'activités 2022

Siège Social / Secrétariat : 3, rue Fusch - 4000 Liège

 : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° Entreprise : 433197842

N° Compte bancaire : BE26 2400 0395 0429

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	P. 3
-	Objet social	P. 3
-	Missions décrétales	P. 4
-	Contexte spécifique en 2022	P. 5
-	Modification de la présentation du rapport d'activités	P. 7
II.	REPRESENTATION	P. 9
-	Niveau régional	P. 9
-	Niveau fédéral	P. 16
III.	SOUTIEN ET CONCERTATION	P. 21
-	Niveau régional	P. 21
-	Niveau national	P. 26
IV.	EXPERTISE	P. 28
-	Niveau régional	P. 28
-	Niveau national	P. 29
-	Niveau international	P. 34
V.	INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION	P. 36
-	Les instances décisionnelles de la Fédito wallonne	P. 40
-	Lieux de travail et de réunions	P. 43
-	L'équipe de la Fédito wallonne	P. 43
-	Le site internet de la Fédito wallonne	P. 44
-	La Fédito wallonne et le Réseau Alto	P. 45
-	La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne	P. 45
VI.	PERSPECTIVES 2023	P. 48

I. INTRODUCTION

1°) Objet social de la Fédito wallonne – Publication au Moniteur belge

Le 15 décembre 1986, l'asbl Fédito wallonne a été constituée et son objet social, toujours d'actualité, est le suivant :

L'association agit dans une perspective de représentation du secteur des assuétudes wallon, lequel repose sur une diversité de services et de philosophies d'actions complémentaires qui s'inscrivent dans le continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir".

Elle a pour but social :

1. De faire connaître et reconnaître la nécessité de structures de promotion de la santé, de prévention, de réduction des risques, d'aide, de soins et d'insertion spécifiques pour les personnes concernées par les phénomènes d'assuétudes. Ces phénomènes sont évolutifs et complexes et nécessitent une recherche permanente dans les approches et dans les réponses progressivement mises en place. D'où l'importance de structures d'aide spécifique permettant l'adaptation souple et rapide à cette évolution et constituant des lieux d'élaboration et de mise en œuvre de projets novateurs dans le domaine des assuétudes.
2. D'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances politiques dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champ des assuétudes. Elle est mandatée à cet effet par ses membres.
3. De promouvoir des modalités de reconnaissance et de subsidiation garantissant aux institutions membres leur bon fonctionnement et leur permettant de développer l'accessibilité aux soins dans la logique du continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir", pour toute personne, quelle que soit sa situation économique et sociale.
4. D'être un interlocuteur privilégié auprès des médias dans la diffusion d'informations qui concernent les phénomènes d'assuétudes.

5. D'assurer la coordination approfondie et des échanges réguliers sur les pratiques institutionnelles et sur les expériences professionnelles des équipes.
6. D'encourager et d'élargir une concertation permanente entre les membres. Cette concertation implique l'adhésion au règlement d'ordre intérieur de la Fédito wallonne.

Pour atteindre ces buts, l'organisation pourra :

- Créer, organiser et gérer des activités d'information, de documentation, de formation,
- Organiser des rencontres, conférences, cycles d'étude, aux niveaux régional, national ou international. Cette liste n'étant pas limitative,
- Recueillir, gérer, administrer et attribuer tous biens, toutes sommes et valeurs quelconques,
- Passer tous contrats, conventions avec toutes personnes physiques ou morales et avec tous organismes publics,
- S'associer ou collaborer avec d'autres personnes physiques ou morales, du secteur public ou du secteur privé, dans la mesure où de telles associations ou collaborations s'avèreront utiles à la réalisation de son but,
- Mettre en œuvre, porter, développer et coordonner des projets avec le soutien des membres, dans le respect de la règle de non-concurrence.

2°) Missions décrétales

La Fédito wallonne est reconnue par un agrément comme étant **la Fédération des Réseaux et des Services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes**. L'agrément actuel porte sur la période 2019-2022.

Les missions que lui confère cet agrément sont les suivantes :

- La concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités ;
- La représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle ;
- Le développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;

- Le développement de la participation à l'information et à la sensibilisation des membres.

3°) Renouvellement agrément

L'agrément 2019 - 2022 de la Fédito wallonne qui lui confère le statut de ***Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes*** arrivant cette année à échéance, la Fédération a répondu à l'appel à candidature pour la reconnaissance d'une Fédération pour la période 2023-2026 et n'a pas manqué d'y intégrer un budget indexé. En effet, les indexations salariales successives et la crise énergétique actuelle ont fait exploser les projections budgétaires. Dans ce contexte difficile, le Conseil d'administration de la Fédito a déjà dû se résoudre en mai 2022 à prendre la décision de réduire le temps de travail, à raison d'1/4 temps, de la coordinatrice de projets afin de réduire la perte annoncée. Cela aura inévitablement des répercussions sur le travail de la Fédération. Nous n'avons cessé ces dernières années de ramener ces difficultés lors des nombreuses rencontres avec l'Aviq et le Cabinet ; de rentrer des budgets « vérités » et d'introduire des demandes de subventions facultatives mais aucune de ces démarches n'a été suivie de réactions.

4°) Contexte spécifique en 2022

- **Au niveau des services ambulatoires assuétudes**

Du côté des usagers, les services mettent en évidence quelques tendances :

- Les usagers qui avaient « disparu » au plus fort de la crise Covid sont de retour ;
- La moyenne d'âge a fortement diminué, il y a beaucoup de jeunes notamment en décrochage scolaire ;
- La consommation de cocaïne sniffée montre une réelle tendance à augmentation, avec des publics de 20 à 35 ans, généralement « insérés » ;
- Les usagers sont de plus en plus déstructurés, atteints de maladie mentale, parfois agressifs, en lien avec la consommation de cocaïne notamment ;

- Le nombre de sollicitations est en augmentation pour une même situation ;
- les demandes de suivis administratifs et sociaux sont en croissance ; la fracture numérique se fait sentir ;
- la crise énergétique et l'augmentation des coûts de la vie viennent amplifier la dégradation des situations de vie des usagers et proches.

Du côté des équipes, les constats sont les suivants :

- Difficulté persistante d'accès aux services sociaux de base comme les mutualités, les CPAS, les syndicats, les fournisseurs d'énergie... Cela provoque une surcharge de travail dans le suivi socio-administratif qui s'ajoute à la mission d'accompagnement et de soins ;
- Inquiétude des directions par rapport aux retards et aux difficultés de financement de leurs activités. En 2022, des directions mesurent déjà les risques de perte d'emploi et doivent aussi se résoudre à prendre des mesures en la matière sans tarder de diminution de temps de travail, de non remplacement du personnel en « congé » ;
- Inquiétude par rapport à la charge administrative liée aux différents rapports de subventionnement, aux nouveaux ANM et aux nouvelles conventions collectives de travail en CP 332. Viennent s'ajouter aux différents rapports pour les pouvoirs subsidiaires, pas moins de 4 arrêtés ministériels différents pour couvrir l'embauche compensatoire, l'augmentation des primes de fin d'année, les augmentations barémiques et le renfort Get UP. Dans un contexte de diminution de temps de travail et de perte d'emploi au niveau des travailleurs de terrain, la part administrative vient confisquer du temps sur l'offre de service aux usagers et aux proches.

- **Au niveau du contexte économique global**

- Augmentation des charges énergétiques qui pèsent tant sur le budget des usagers, des travailleurs et des institutions ;

- Indexations en cascade qui incitent certains Conseils d'administration des services agréés à anticiper des pertes de moyens et donc à réaliser des licenciements avec pour conséquence une diminution de l'offre de service.

5°) Structure de ce rapport d'activités

Les activités annuelles ont été regroupées en 3 grandes thématiques correspondant aux missions et aux objectifs de la Fédération, à savoir :

- une **mission de représentation**,
- une **mission de soutien et de concertation**,
- une **mission d'expertise**

Ces trois missions nécessitent un travail de communication conséquent tant à l'interne qu'à l'externe. Par ailleurs, une même activité peut se retrouver, de manière transversale, dans différentes thématiques. A titre indicatif, une activité de représentation peut aussi être considérée comme une activité d'expertise.

Le chapitre I, Introduction, pose le cadre de l'objet social et de la reconnaissance décrétable ainsi que quelques éléments contextuels de l'année 2022.

Le chapitre II, Représentation, comporte les activités de représentations et les mandats assurés par la Fédération tant au niveau régional que fédéral.

Le chapitre III, Soutien et Concertation, met en évidence toutes les activités qui facilitent l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en termes de santé et de santé mentale. Dans ce chapitre on retrouve également les activités liées aux groupes de travail, au travail de relais avec le Conseil d'administration et les membres et la concertation avec les partenaires.

Le chapitre IV, Expertise, relève toutes les contributions de la Fédération à l'analyse et l'évolution des pratiques lors de participation à des études et recherches, de productions pour des tiers et de productions d'initiative.

Le chapitre V, Instances et vie de la Fédération, se consacre au fonctionnement de la Fédération et à ses membres.

Le chapitre VI, « Perspectives 2023 », dresse l’inventaire des actions prévues pour l’année à venir en mettant l’accent sur quelques points d’attention.

II. REPRESENTATION

Pour remplir cette mission de représentation, la Fédération occupe des mandats au sein de différentes instances. Cette fonction est assurée selon l'expertise des membres du CA, des membres de l'AG et du Staff. C'est une mission que la Fédération a investi à la demande de ses membres afin de suivre au plus près, sous l'angle spécifique des assuétudes, l'évolution des politiques de santé, santé mentale et emploi en articulation avec les politiques sociales, économiques et relatives à la justice. Dans le cadre de ces différents mandats de représentation, la Fédération travaille également à mettre en évidence la diversité des réalités territoriales, des pratiques professionnelles, des ressources humaines et des besoins des différents publics-cible. Cette mission de représentation est à envisager comme un outil au service de la mission de soutien et de concertation aux opérateurs membres (entre autres services assuétudes et réseaux assuétudes). Elle exige une dynamique bottom-up et s'exerce tant au niveau régional que national.

A. Au niveau régional

AVIQ (Santé Mentale et assuétudes)

A la différence de l'année précédente, l'activité transectorielle en lien avec l'AVIQ direction santé mentale en 2022 s'est fortement réduite pour revenir à une activité essentiellement centrée sur le secteur assuétudes.

1° Comité de pilotage de l'offre de soins en santé mentale et assuétudes (Copil AO)

Ce Comité a été mis en place au plus fort de la crise sanitaire en 2020 et est supervisé par le CréSaM. Les Réseaux assuétudes y ont délégué la Fédito wallonne comme représentant du secteur assuétudes.

Date de réunion (1) : La réunion prévue le 31/01 a finalement été annulée.

Ce comité n'a par la suite plus été sollicité en 2022.

2°) Réunions avec le secteur assuétudes

Nous avons été informés, en début d'année 2022, de la réorganisation de l'équipe AVIQ en charge de la santé mentale et des assuétudes.

Décret et indicateurs

Une première réunion avec l'équipe AVIQ plus spécifiquement en charge des RASA a été organisée en mars 2022. Une rencontre qui a permis à la Fédito de dresser l'état des lieux du secteur mais aussi de mettre en évidence ses besoins et ses attentes. Le décret et son re-financement, les subventions facultatives (ex-fds assuétudes et autres), l'articulation avec la réforme des soins en santé mentale, le financement multisectoriel des RASA (PSSP, PCS, relais sociaux, promotion santé...), les conséquences de la réforme APE... ont été au cœur des échanges.

Dès ce moment, les contacts avec Anouck Billiet et François Bovenisty ont été très réguliers notamment pour avancer sur la question des indicateurs d'activités et sur la situation financière des RASA.

Dates de réunions (2) : 23/03 et 05/12 (avec le Cabinet)

ANM 2021-2024

Des contacts, ainsi qu'une rencontre, avec la Direction financière de l'AVIQ se sont déroulés tout au long de l'année 2022 dans le cadre de la mise en œuvre des ANM et des nouvelles conventions collectives de travail en CP 332 (barème et RTT).

Cette année a été particulièrement chargée pour la Fédito en matière de mise en œuvre des ANM avec l'AVIQ. Il est important de signaler que ces avantages, s'ils sont évidemment les bienvenus, entraînent pour les employeurs (et singulièrement les petites structures) une augmentation importante de la charge administrative qui bien souvent est assumée par une personne qui est aussi travailleur de terrain.

Nous attendons pour 2023 une réelle simplification administrative avec un seul arrêté ministériel pour la liquidation des ANM 2010-2011, 2018-2020 et 2021-2024.

Date de réunion (1) : 30/08

3°) Commission « Santé Mentale » du Comité de branche Bien-être et santé de l'AVIQ

Cette commission est compétente en matière de politique de dispensation des soins de santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, dans les services psychiatriques des hôpitaux généraux, dans les institutions de soins autres que les hôpitaux et au dehors des institutions de soins. La Fédito wallonne y dispose d'un mandat délégué par la Fédération Unessa. Il est actuellement occupé par Christophe Thoreau administrateur de la Fédito wallonne et Adjoint à la Direction Générale en charge de l'aval hospitalier et de la médiation interculturelle au GHDC.

Suite au nouvel appel à candidature de 2022, la Fédito wallonne par l'entremise de la Fédération UNESSA, a introduit une demande de renouvellement de mandat pour Christophe Thoreau.

Dates des réunions (4) : 19/01 ; 20/04 ; 21/09 ; 21/12.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Note finale concernant la concertation autour du patient psychiatrique ;
- Groupe de travail sur la législation au sujet des IHP (Initiatives d'Habitations Protégées) ;
- Le nouveau décret en santé mentale ;
- La question du Dossier patient Informatisé uniformisé pour le secteur.

4°) Commission « Prévention et Promotion de la Santé » - Branches communes « Bien-être » ; « Handicap » ; et « Famille » :

Cette commission est compétente pour conclure des conventions en matière de prévention et de promotion de la santé et évaluer les moyens budgétaires réservés à la prévention et à la promotion de la santé. La Fédito wallonne y est représentée par Laurence Przylucki, membre de l'AG de la Fédération et Directrice du comptoir d'échanges de seringues à Charleroi.

Cette année, les discussions se sont axées sur 2 thématiques : l'accessibilité aux autotests VIH (gratuité ?) ainsi que la promotion de l'activité physique.

Suite au nouvel appel à candidature de 2022, La Fédito wallonne a introduit une demande de renouvellement de mandat pour Laurence Przylucki.

Date de réunion (1) : 23/03.

Cabinet de la Ministre de la Santé

Les différents lieux/temps de concertation avec le Cabinet, mis en place pour la gestion de la crise Covid en santé mentale, n'ont pas été maintenus en 2022.

Les contacts avec le Cabinet de la Ministre de la Santé se sont donc réorganisés de manière uniquement sectorielle et à la demande de la Fédération.

Deux réunions avec le Cabinet ont été programmées en 2022, l'une en février (04/02), l'autre en décembre (5/12).

Lors de la première réunion, la Fédito wallonne a souhaité faire le point sur les sujets suivants :

- La révision du Décret : organisation des travaux et timing ;
- Le Get Up Wallonia 2022 : l'AM, son champ d'application et l'évaluation qualitative ;
- Les subventions facultatives 2022 : annuelles et pluriannuelles ;
- L'agrément de la Fédito wallonne 2023-2026 et son financement ;
- Le secteur assuétudes et le plan de relance ;
- La vaccination obligatoire du personnel soignant ;
- La charge administrative des opérateurs ;
- L'inquiétude face à l'augmentation des coûts d'énergie.

Lors de la seconde réunion, la Fédito wallonne a communiqué l'urgence, pour 2023 et 2024, de soutenir financièrement les RASA. La réunion s'est déroulée autour des points développés dans notre courrier expliquant clairement les raisons de l'état de faillite des 26 services ambulatoires assuétudes.

Comité de pilotage du Plan wallon sans tabac - AVIQ

Pour rappel : Depuis septembre 2021, la Fédito wallonne y est représentée par Céline Corman, coordinatrice au Sept (**Service d'Etude et de Prévention du Tabagisme**).

Le Comité s'est mobilisé en 2022 pour organiser « Le mois sans tabac » baptisé « *Ensemble vers un nouveau souffle* ». L'idée est de fédérer, entre autres, tous les acteurs de la santé sur la question du tabac au sens large. 4 piliers sont prévus : santé mentale, santé physique, santé sociale et santé verte. Des sous-groupes de travail ont été mis en place en 2022 pour organiser au mieux cette action.

En 2022, il y a eu 6 comités de pilotage et 37 réunions de préparation de la campagne du PWST : « *Ensemble vers un nouveau souffle* » (éditions 2022 et 2023 confondues).

Cette préparation s'est déroulée via différents sous-groupes de travail en fonction des thématiques précises (contenu du site internet, communication, accompagnement des acteurs locaux, création d'outils et d'animations ludiques selon différents axes de la santé, évaluation des actions) et avec les partenaires actifs du PWST.

L'idée n'est pas de réaliser « un mois sans tabac » comme les pays voisins mais de sensibiliser la population durant un mois sur les questions du tabagisme et de la vape. Pas de sevrage imposé ni forcé, pas de propagande quelconque mais une rencontre avec le public où qu'il soit et où qu'il en soit dans son processus de changement.

8000 kits ont été constitués dans les locaux du FARES par tous les partenaires du plan. Ce kit est à distribuer ou à commander via les acteurs locaux ou durant les manifestations des différents services.

Le kit contient : une brochure « *respirer* » de l'OSH, un livret « *arrêter de fumer c'est possible* » de TabacStop, le « *cahier de voyage* » du FARES, le dépliant des bénéfices à l'arrêt de la FMM, une boîte de pastilles à la menthe du FARES et un dessin à colorier du SEPT (issu d'un concours organisé en amont).

Par ailleurs, outre la participation active durant les sous-groupes de travail, le SEPT a contribué au site internet/ réseaux sociaux via :

- Le recueil de deux témoignages vidéos d'ex-fumeurs ;
- Une rubrique filmée « *un tabacologue vous répond* » sur l'approche en groupe ;

Lien internet de la capsule : <https://vimeo.com/689701851>

- La co-rédaction des posts sur les réseaux sociaux propres à la campagne ;
- La participation aux présentations de la campagne en virtuel ;
- La co-rédaction des articles du site (« *je me prépare* », « *santé physique* », « *santé mentale* »).

La mise en commun et la présentation des outils dans la « boîte à outils » (escape game, parcours codé, séance info, quille cigarette, boîte à truc et troc)

Dates des réunions du Comité de pilotage (6) : 18/02 ; 31/03 ; 17/06 ; 16/09 ; 05/10 et 09/12.

CréSaM – Centre de référence en santé mentale wallon

La Fédito wallonne est représentée au CréSaM, tant au sein de son assemblée générale qu’au sein de son conseil d’administration.

Les activités du CRÉSAM ont consisté en 2022 à :

- S’investir dans différentes études notamment sur la notion de genre ‘interreg’ - Projet ONE « *L’impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l’effectivité de leurs droits fondamentaux* » Suivi des nouveaux projets : JAVA, enquête SSM, santé mentale et école, etc.
- La production de Cartes blanches :
 - « *Des soignants seront-ils obligés de choisir quels jeunes sauver du suicide ?* - Le Soir
 - « *Saturation des salles d’attente pédopsychiatrie d’ados suicidaires* » – LUC FOUARGE – GUIDANCE FAMILIALE
- Travailler sur l’avant-projet du nouveau décret santé mentale.
- Echanger autour des formations proposées par le CréSaM

Depuis janvier 2022, la Fédito wallonne y est représentée par Natacha Delmotte, administratrice de la Fédito wallonne et Directrice de l’ASBL Trempoline, Centre de Post-Cure à Châtelet.

Dates des réunions du CA (9) : 10/01 ; 7/02 ; 7/03 ; 2/05 ; 13/06 ; 5/9 ; 7/10 ; 7/11 ; 5/12

Site du CréSaM : <https://www.cresam.be/>

FASS et Unipso

Par son mandat au CA de la FASS et sa participation aux groupes de travail de l’UNIPSO, la Fédito wallonne peut informer ses membres des évolutions et discussions en cours dans des matières qui concernent les employeurs en CP 332, sur les thématiques ANM et APE mais aussi suivre l’évolution des travaux

des comités de branche, de la fonction consultative et de l'évolution du décret AVIQ.

Dans ces deux instances, la Fédito relaye les demandes, les besoins et les préoccupations des services et réseaux assuétudes.

Cette année 2022 a été particulièrement intense en matière de concertation sociale. En effet 3 nouvelles conventions collectives de travail en CP 332 ont été mises en œuvre dans le cadre des accords du non-marchand 2021-2024.

La FASS et la Fédito ont réalisé un travail important de concertation avec l'AVIQ pour concrétiser cette mise en œuvre mais également d'information vers les employeurs RASA. Il faut en effet rappeler que les RASA sont essentiellement des petites structures qui n'ont pas de service de gestion du personnel et ni de service comptabilité à disposition pour évaluer l'impact de ces nouvelles CCT. La Fédito wallonne a donc mené tout au long de l'année un travail pédagogique essentiel (voir aussi chapitre Soutien et Concertation).

Les rencontres se sont déroulées à la fois en visioconférence et en présentiel

FASS :

Dates des réunions du CA et commission wallonne CA (7) : 14/01 ; 11/02 ; 18/03 ; 10/06 ; 9/10 ; 17/10 ; 8/11

Dates des réunions de l'AG (1) : 14/01

Dates du GT concernant ANM CP 332 (barème et PFA) (3) : 7/03 ; 21/03 ; 29/08

Dates GT ANM CP 332 (RTT et Embauche compensatoire) (2) : 13/09 ; 5/12

Date APE cas particulier avec un RASA (1) : 7/03

Site internet : <https://www.fass.be/>

UNIPSO :

Dates des GT AVIQ UNIPSO Instances (5) : 18/01 ; 1/02 ; 21/04 ; 9/06 ; 7/11

Site internet : <http://www.unipso.be/>

B. Au niveau fédéral

Cellule Générale Politique Drogues

La Fédération a reçu du Cabinet de la Ministre Morreale un mandat « d'invité » pour participer aux réunions de la Cellule Générale Politique Drogues.

Par ailleurs, en fonction des groupes de travail de la CGPD, la Fédito wallonne est également consultée à titre d'expert.

1°) Participation aux réunions de la CGPD :

Dates des réunions (6) : 8/02 ; 10/03 ; 16/6 ; 7/07 ; 4/10 ; 30/11

2°) Audition dans le cadre du GT « Loi 1921 » :

Présentation des avis récoltés auprès du secteur assuétudes wallons en matière de modification de la loi.

Date des réunions (1) : 19/09.

Coupole SPF santé publique

A l'initiative de la Cellule Drogues du SPF Santé Publique, cette coupole réunit ponctuellement les représentants du secteur assuétudes belge à savoir le VAD, les Fédito wallonne et bruxelloise. Ces réunions animées par les membres et le coordinateur de la cellule drogues du SPF Santé visent à informer le terrain des politiques et des actions entreprises au niveau fédéral en matière de drogues. C'est aussi l'occasion pour les trois coupoles de mettre en débat des points d'attention relatifs aux demandes de la société civile et des acteurs de terrain.

Dates des réunions (2) : 22/02 ; 6/10

Comité de pilotage des Projets pilotes Drogues et Détention

La Fédération, en tant que coordination locale du projet pilote à Lantin, participe aux réunions du Comité de pilotage de ces projets fédéraux. Il s'agit d'un temps

consacré à faire le point sur les projets, leur implémentation, leur évolution, leurs difficultés, etc. La Fédito wallonne y est consultée pour y partager et relayer l'expérience et l'actualité du projet MACADAM développé à la prison de Lantin dans une dynamique de partage avec les autres projets fédéraux. La Fédito wallonne a également participé activement à la recherche RECO-PRIS menée par l'UGENT et l'INCC visant à évaluer ces nouveaux dispositifs.

Dates des réunions : 21/04 ; 17/10

Info Macadam : https://www.feditowallonne.be/MACADAM---Drogues-et-Detention---Projet-pilote-a-Lantin_44.html

Info Recherche RECO-PRIS :

<https://nicc.fgov.be/schils-ehhttps://biblio.ugent.be/publication/8728498/file/8728512.pdf>

Comité d'accompagnement du Dispositif Liaison Alcool

La Fédito wallonne est membre de ce comité qui supervise le projet « Liaison alcool » mené par le SPF Santé Publique dans les hôpitaux. En 2022, trois nouveaux hôpitaux en Wallonie sont entrés dans le dispositif.

Dates de réunions (1) : 7/03

Comité de coordination de l'enregistrement du TDI

La Fédito wallonne occupe un mandat dans ce Comité qui a pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de la procédure d'enregistrement TDI conformément aux règles de la Commission de la protection de la vie privée, le contrôle du respect des accords par les différentes parties et le contrôle de la qualité des données échangées.

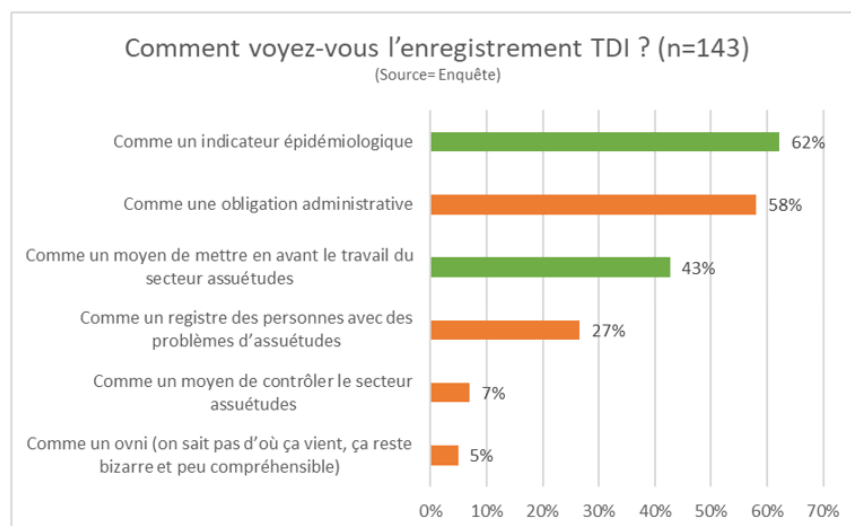
Jusqu'en décembre 2021, la Fédito wallonne y était représentée par Thierry Lottin, administrateur de la Fédito wallonne et psychologue à la Clinique Notre Dame des Anges. En 2022, ce mandat a été repris par François Rossoux, responsable Services Support de l'asbl Phénix ainsi que par Mélanie Maricq, employée RPM et TDI du CNP Saint-Martin. Ces deux services sont membres de la Fédito.

Dates des réunions (4) :

1°) 31/03/2022 : contexte, cadre, présentation des nouveaux intervenants, présentation du processus de révision, protocole en lui-même, solutions techniques, procédures techniques, rapportage et les recherches annexes.

- Participation à une enquête en deux temps ces derniers mois en répondant à une série de questions relatives aux items du TDI et à la pertinence de changer certains de ceux-ci ;
- Exemple de certains résultats : opinion générale du TDI, vision de l'indicateur, difficulté de la mise en œuvre, définition de cas ;

1.2. VISION DE L'INDICATEUR



- Planification du changement du protocole, de 2020-2022 au 01-01-2025, moment où le nouveau TDI entrera en fonction ;
- L'enquête est commentée, nombre de participants, questionnaire, évaluation, etc.

2°) réunion 09/06/2022 :

- Information générale ;
- Développement en cours, traitement des données de 2021 ;
- Révision du protocole : discussion en passant en revue les items et la pertinence de les modifier, statut administratif, date et raison fin de traitement, Proms prems (module additionnel amélioration qualité soins...), revenus, NISS, géolocalisation (les communes en demande de statistiques toxicomanie), parcours judiciaire

(stigmatisation) consommation principale, consommation multiple, usage régulier au lieu de premier usage, âge première injection, échange matériel d'injection, ...

3°) réunion le 08 septembre 2022 :

- Processus de révision du protocole TDI, suite, discussion sur les nouvelles fonctionnalités et présentation du nouveau questionnaire ;
- Analyse des réponses à une enquête sur le fait de donner des informations TDI à Safe Brussels ;
- Présentation des résultats rapport d'activités TDI 2021.

4°) réunion le 24/11/2022

- Rapport 2021, suite, analyse et discussion en vue de sa validation, accord ;
- Dashboard : explications, démonstration de l'outil en test ;
- Révision du protocole, suite, conditions du vote, perspectives et planification pour 2023.

Groupe de travail « Age de transition » du COMSMEA

A la demande de l'AVIQ, afin de représenter les problématiques assuétudes, la Fédito a été invitée à participer au GT Age de Transition du « COMité Santé Mentale Enfants Adolescents » chargé de mettre en œuvre un plan d'action de la réforme lié aux moyens complémentaires apportés par le Fédéral.

Le groupe de travail a souhaité se concentrer sur les soins de santé mentale pour les jeunes âgés de 16 à 23 ans qui présentent un risque élevé de retard ou de rupture de développement.

Ce GT s'est déroulé sous la Présidence du Prof. Véronique Delvenne (francophone, ULB) et du Prof. Ruud van Winkel (néerlandophone, KU Leuven). Il a émis des recommandations au début du mois de juillet 2022.

Dans le cadre des travaux de ce GT, la Fédito wallonne a produit des recommandations pour les jeunes de 16 à 23 ans en matière de prise en charge « assuétudes ».

https://www.feditowallonne.be/documents/Jeunes_en_age_de_transition_et_sante_mentale-assuetudes-31012023-21789.pdf

Dates de réunions (4) : 16/03 ; 21/04 ; 8/06 ; 23/06

III. SOUTIEN ET CONCERTATION

La mission de soutien et de concertation de la Fédération est au cœur des activités du staff de la Fédito wallonne. Elle s'appuie sur un travail de relais avec le CA mais également avec l'ensemble des membres. Ainsi chacun des mandats de représentation de la Fédération nécessite des échanges et des discussions tant en termes de préparation qu'en termes de suivi sur l'évolution des travaux en cours, les orientations à valider, les décisions prises. La Fédération est donc particulièrement attentive à la circulation d'informations et de ressources afin de faciliter l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en matière de santé et de santé mentale. Il s'agit aussi dans ces différents lieux de représentation d'être représentatif des réalités des membres, au niveau des pratiques professionnelles mais aussi de la gestion des ressources humaines. Les groupes de travail internes à la Fédération sont par ailleurs des lieux de concertation nécessaires afin d'alimenter cette dynamique de travail. Enfin, en fonction des attentes des membres, la Fédération est amenée à interpeller les autorités administratives et politiques.

A. Au niveau régional

Groupes de travail de la Fédération

La Fédération organise généralement trois groupes de travail distincts : le GT Réseaux, le GT Stratégies et politique et le GT Pratiques et expériences professionnelles.

En fonction de l'actualité, d'autres groupes de travail peuvent être mis en place.

Au total, il y a eu en 2022, 8 groupes de travail spécifiques.

Ces GT sont ouverts à tous les travailleurs des institutions membres et, quand cela le nécessite, à des invités extérieurs. Ils sont des lieux d'informations, d'échanges, de débats, de réflexions et de propositions.

- **GT « Réseaux »** : Ce GT interne à la Fédération réunit les Réseaux Assuétudes RW agréés. Il est également ouvert aux Réseau Alto et au réseau WaB.

En 2022, les thématiques suivantes ont été abordées :

- Les activités spécifiques et l'actualité de chaque Réseau,
- Le suivi de l'offre sur le territoire,
- Le suivi du GT « parentalité »,
- Le suivi des indicateurs,
- L'accueil des nouveaux coordinateurs,
- Le partenariat avec Alto pour la mise en place de binômes, médecin généraliste et psychologue, pour assurer une formation centrée sur l'alcool,
- Suivi de l'avant-projet de décret relatif aux soins en santé mentale et au plan stratégique santé mentale.

Dates des réunions (4) : 14/02 ; 27/06 ; 20/09 ; 15/12

- **GT « Parentalité transversal assuétudes – santé mentale »** :
Ce groupe de travail a été initié par le groupe de travail « Réseaux assuétudes » de la Fédito wallonne. Il répond à une demande d'améliorer l'interconnaissance des services assuétudes et des réseaux assuétudes/santé mentale travaillant autour de la thématique des parents consommateurs et leur visibilité. L'idée est également de partager les actions menées par les différents intervenants et de diffuser davantage les outils et bonnes pratiques.
Ont été conviés à la première réunion de réflexion : l'ensemble des réseaux assuétudes wallons et les réseaux Enfants - Ados via le programme CLI (Consultation et Liaison Intersectorielle). Plusieurs services et réseaux travaillant particulièrement la thématique « parentalité – assuétudes » en Wallonie et à Bruxelles ont également été invités.

Date de réunion (1) : 17/01.

- **GT « Stratégies et politique »** : Ce GT interne à la Fédération est ouvert à l'ensemble des membres de la Fédération. En 2022, le premier GT a

été consacré entièrement au travail autour des indicateurs dans la perspective d'une révision attendue du décret

- Sur base de ces échanges, la Fédito a élaboré et adressé une proposition à l'AVIQ. Le deuxième GT a été consacré à la crise financière que traversent les RASA et sur la stratégie à adopter en lien avec les discussions avec le Cabinet.

Dates des réunions (2) : 16/05 ; 6/12

- GT « pratiques et expériences professionnelles » : ce GT n'a pas été actif en 2022. Les découvertes et échanges de (bonnes) pratiques se sont essentiellement déroulés lors de la semaine « *Drogues, toutes et tous concernés* » qui s'est déroulée à Bruxelles en Septembre 2022 et pour laquelle la Fédito wallonne s'est investie de manière intensive (voir pages 29-30-31).
- GT « Être et faire ensemble avec la Covid » : Ce GT a été mis en place en 2020 au plus fort de la crise sanitaire afin que la Fédération puisse rester à l'écoute de ses membres. Une dernière réunion sur cette thématique s'est tenue fin janvier 2022.

Date de réunion (1) : 17/01

Travail de relais avec le CA et les membres

Concrètement, en 2022, le CA et le staff de la Fédito ont eu de nombreuses occasions de solliciter les membres, et vice-versa, pour répondre à l'actualité et aux inquiétudes des services et réseaux assuétudes mais aussi des opérateurs financés par la promotion de la santé, les PSSP...

Les thématiques ont été variées, relevons notamment :

- Evaluation qualitative du Get Up Wallonia

https://www.feditowallonne.be/documents/Evaluation_qualitative_du_renfort_Get_Up_Wallonia_-_Mars_2022-31012023-58547.pdf

- Proposition d'indicateurs d'activités

https://www.feditowallonne.be/documents/Proposition_d--indicateurs_d--activites_pour_les_services_ambualtoires_assuetudes_et_Reseaux-31012023-52197.pdf

- L'état des lieux de l'emploi et des subsides des RASA

https://www.feditowallonne.be/documents/Tendances_en_termes_de_diminution_de_l-offre_specialisee_liee_aux_incertitudes_financieres._-31012023-25828.pdf

Le traitement de chacune de ces thématiques a donné lieu à des productions qui ont été communiquées soit aux autorités publiques soit diffusées vers nos partenaires et via notre site Internet.

Par ailleurs, il faut relever que tout au long de l'année 2022, les membres de la Fédito relevant de la CP 332 nous ont particulièrement sollicités pour comprendre les nouvelles CCT liées aux ANM 2021-2024. Mais également pour nous alerter sur les retards dans la liquidation des subventions facultatives, nous manifester leurs inquiétudes par rapport au timing du renouvellement Get Up Wallonia non indexé et enfin des difficultés financières menaçant l'emploi des RASA.

Rencontres à la demande de membres

La Fédito wallonne répond à toutes les demandes individuelles émanant des membres. Dans certaines situations, ceux-ci ont des besoins spécifiques en lien avec leur situation et leur réalité et souhaitent avoir l'éclairage de la Fédito wallonne.

Ce fut le cas cette année 2022, à plusieurs reprises, notamment dans le cadre de l'entrée en fonction de nouveaux coordinateurs Réseaux assuétudes.

Dates des réunions (4) : 11/10 ; 13/10 ; 7/11 ; 9/11

Initiatives d'interpellation des autorités régionales

En 2022, la Fédération a sollicité régulièrement les autorités régionales tant du côté de la Ministre que du côté de l'AVIQ.

Plusieurs mails et courriers ont ainsi été adressés :

- Mars 2022 : note de la Fédito wallonne sur l'évolution du décret ;
- Juin 2022 : note de la Fédito wallonne contenant des propositions pour les indicateurs RASA ;
- Juin 2022 : note proposant une évaluation qualitative des MUSM assuétudes ;
- Juillet 2022 : courrier à la Ministre concernant des demandes de précisions sur l'articulation entre le décret promotion de la santé et le décret RASA ;
- Août 2022 : courrier à la Ministre sur l'avenir du financement des PSSP et le soutien de la Wallonie ;
- Septembre 2022 : courrier à la Ministre concernant le renouvellement des emplois Get Up Wallonia ;
- Octobre 2022 : courrier à la Ministre concernant le traitement des subventions facultatives assuétudes ;
- Novembre 2022 : courrier concernant la situation financière dramatique des RASA et les risques de licenciements.

Concertations avec des partenaires

- Echanges et Réunion avec les promoteurs de la campagne « *Agir en prévention des assuétudes* » : réunion : 22/09
- Echanges mails avec la FWB sur les appels à projets assuétudes dans les écoles.

Lettre ouverte et communiqué de presse

Fin décembre 2022, la Fédito wallonne, à la demande et avec l'accord de ses membres, a décidé d'alerter le grand public, les députés wallons, la presse, les instances de l'AVIQ et l'ensemble des fédérations partenaires du risque d'une diminution de l'offre spécialisée ambulatoire « assuétudes » pour les années à venir.

Dans une lettre ouverte, la Fédération lance un cri d'alarme :
En 2023, plusieurs centaines de personnes, adultes et jeunes, ne bénéficieront plus d'un accompagnement. Les services ambulatoires assuétudes en Wallonie, qui les accompagnent, annoncent une perte d'au moins 10% du nombre de leurs travailleuses et travailleurs affectés aux activités d'aide et de soins.

https://www.feditowallonne.be/documents/Wallonie_-_les_services_ambulatoires_assuetudes_en_manque-31012023-11678.pdf

La RTBF radio et télévision se sont fait l'écho de notre cri d'alarme. Des reportages ont été menés dans deux RASA, Cap Fly et Destination.

<https://www.rtbf.be/article/destinations-une-association-dinantaise-d-aide-aux-personnes-dependantes-est-a-bout-de-souffle-11139779>

<https://www.rtbf.be/article/le-secteur-wallon-d-aide-aux-toxicomanes-a-bout-de-souffle-11133882>

L'information a été relayée dans la presse spécialisée également : le Guide social, Alter écho et la newsletter du Crésam.

https://pro.guidesocial.be/articles/carte-blanche/article/wallonie-les-services-ambulatoires-assuetudes-en-manque?actId=ebwp0YMB8s3VMRydMCHgxdUcvuQDVN7agmFTt2FsrXuQ1rXf_ucU4VbM2bt8Hn6F&actCampaignType=CAMPAIGN_MAIL&actSource=506659

Enfin, début 2023, en séance de la commission santé du 17 janvier 2023, les députés wallons ont interrogé la Ministre sur ses intentions.

B. Au niveau national

ASBL IDA (Information sur les Drogues et l'Alcool)

La mission de soutien et de concertation s'exerce aussi via les objectifs et les travaux de l'ASBL IDA. La Fédito wallonne est membre de son conseil d'administration aux côtés du VAD et de la Fédito Bruxelles.

IDA est une interface avec le SPF Santé publique afin de faciliter la mise en place de projets fédéraux en lien avec les priorités politiques drogues soutenues par le SPF Santé.

IDA est aussi un lieu de soutien, d'échanges d'information et de concertation entre les acteurs de terrain actifs sur le territoire belge.

En 2022 différentes thématiques ont occupé les promoteurs d'IDA :

- Comment faire profiter le secteur assuétudes de l'augmentation de moyens accordés à la santé mentale ;
- Préparation d'un argumentaire commun pour la consultation de la CGPD sur la stratégie fédérale alcool et sur la loi de 1921 ;
- Assurer le suivi du projet pilote « liaison alcool » dans les hôpitaux ;
- Assurer le suivi du projet de formation des équipes mobiles ;
- Organiser la Conférence internationale « Innovations dans les politiques et les pratiques ? » le vendredi 30 septembre 2022 ;

Dates des réunions (5) : 18/01 ; 7/03 ; 24/03 ; 23/06 ; 13/09

IV. EXPERTISE

La Fédération est régulièrement sollicitée pour faire part de son expertise. Cette mission d'expertise s'exerce tant sur le plan régional, fédéral qu'international. Il s'agit par exemple de contribuer à différentes recherches et états des lieux, de produire des éléments de contextualisation d'un aspect de la problématique des dépendances, de participer à la construction de contenus pour des publications, des journées d'études, des événements publics. Régulièrement, les contributions fournies reposent sur une consultation voire une concertation avec nos membres. Par ailleurs, la Fédération produit également de sa propre initiative, à la demande de ses membres, des ressources pédagogiques liées aux pratiques professionnelles développées dans le secteur.

A. Au niveau régional

Intervention ULG

A la demande de Chantal Leva, professeur chargée de cours en « Approche sectorielle et interdisciplinaire en Promotion de la santé » à l'ULiège – section Santé Publique, la Fédito wallonne a été sollicitée pour présenter les activités de RdR des acteurs du secteur ambulatoire assuétudes. Cette animation s'est déroulée avec le Réseau assuétudes liégeois, le Relia.

Date : 31/03

Contribution pour le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé

Nous avons déjà évoqué la rédaction de plusieurs notes réalisées par la Fédito wallonne à l'attention du Cabinet dans le chapitre 3 « Soutien et concertation », Initiatives d'interpellation des autorités régionales.

Contribution pour l'AVIQ

Nous avons déjà évoqué nos contributions dans le chapitre 3 « *Soutien et concertation* ». A cela nous pouvons ajouter que de nombreux contacts téléphoniques et par mails ont été échangés avec les agents Aviq attachés à notre secteur. Nous tenons d'ailleurs à les remercier de l'intérêt porté à la situation des services et réseaux d'aide et de soins mais aussi de leur investissement dans les lieux de représentation avec le Fédéral sur les questions Drogues.

Contribution pour le Gouvernement francophone bruxellois

En tant que délégué aux relations francophones Bruxelles-Wallonie, Monsieur Olivier Maingain nous a sollicité afin d'évaluer la manière dont se déroulent les relations entre Bruxelles et la Wallonie dans le domaine d'activité des assuétudes.

Date de réunion (1) : 8/07

Le Projet Gender-ARP

Le projet Gender ARP « *Addiction, pratiques à risque et rétablissement en contexte de précarité sociale : comment mieux intervenir tenant compte du genre et des stades de la vie* » est une étude mise en œuvre notamment par l'Université de Liège et financée par le FNRS en Belgique. Elle a également une portée internationale (France-Québec-Canada)

A la demande de l'ULiège, la Fédération a été sollicitée pour alimenter la recherche internationale de son expertise et celles de ses membres.

Des webinaires ont été organisés les 24 et 25 mai 2022, mais faute de disponibilités la Fédito n'a pas pu y prendre part.

B. Au niveau national

Semaine « Drogues, Dépendances et société : tous et toutes concerné-e-s ».
Du 26 septembre au 30 septembre 2022 – Hôtel de Ville de Bruxelles, Théâtre Marni et Flagey.

A l'initiative des différentes coupoles « assuétudes » bruxelloises, flamandes et wallonne (Fédito Wallonne, Fédito Bruxelles, VAD, Forum addiction et société, Stop 1921, Smart on drugs et U Gent), cette semaine avait pour objectif de réunir des acteurs d'horizons très divers afin de mettre en avant la problématique drogues sous différents aspects.

Le programme complet de la semaine est disponible à l'adresse : <https://drugsandsociety.be/>

Pendant plus d'un an, les promoteurs ont travaillé à l'élaboration du programme global et des objectifs communs.

La Fédito wallonne s'est particulièrement investie dans l'organisation de la journée du mardi et du vendredi à savoir :

- Le 3ème sommet international des Fédérations francophones belges, canadienne, française, luxembourgeoise et suisse du secteur assuétudes au Théâtre Marni sur le thème : Drogues, santé et justice. Avec 5 tables rondes thématiques qui rassemblaient des participant·e·s de chacun des pays.

La Fédito wallonne a proposé des intervenants wallons, a assuré le contenu d'une table-ronde « *Accompagnement, Réduction des Risques et Soin en milieu fermé* », a assuré l'introduction et la conclusion de ce 3è sommet mais a également pris en charge des aspects logistiques de cette journée.

La journée a rassemblé plus de 200 participants. Des enregistrements vidéos des sessions sont disponibles à l'adresse :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL5RA21lhXN4svuLtmSp470-mnoWzIQxX>

- La Conférence internationale de l'ensemble des partenaires de la semaine sur le thème : Innovations dans les politiques et les pratiques ?

La Fédito wallonne a pris les contacts utiles pour inviter des mandataires politiques au débat proposé initialement. Hélas, les réponses positives n'ont pas été nombreuses pour la Wallonie et finalement ce débat a été annulé dans le courant de la semaine faute de confirmations reçues, ou de désistement, des responsables politiques invités. Dans l'urgence, les

promoteurs ont trouvé un nouvel intervenant pour combler l'absence du volet politique.

La Fédito wallonne a également assuré l'introduction de la Conférence et de certains intervenants étrangers et a aussi assuré les conclusions de la journée qui a rassemblé plus de 300 personnes.

Dates des réunions du comité de pilotage de la semaine (10) : 25/01 ; 23/02 ; 8/03 ; 24/03 ; 14/06 ; 4/07 ; 18/08 ; 1/09 ; 12/09 ; 20/11

Dates des réunions du comité de pilotage du 3^e sommet francophone (6) : 22/03 ; 5/04 ; 20/04 ; 25/04 ; 30/06 ; 31/08

Présence de la Fédito durant la semaine :

- 1 membre du staff le lundi **26 septembre** pour la Conférence de presse et l'après-midi d'étude consacrée à la décriminalisation de l'usage de drogues : enjeux et perspectives
- 2 membres du staff et la présidence de la Fédito, le mardi **27 septembre** pour le 3^e Sommet Drogues, Santé et Justice
- 1 membre du staff, le **27 septembre en soirée**, pour participer à l'exposition « Le Labyrinthe » ainsi qu'à une pièce de théâtre « To bet or not to bet », réalisations par le RASA Patchwork
- 1 membre du Staff et la Présidence, le **vendredi 30 septembre** pour la Conférence internationale.

Contribution pour Sciensano

Drug Vibes – L'enquête belge sur les drogues – est une enquête en ligne annuelle menée par Sciensano qui recueille des informations sur les habitudes et les comportements des consommateurs de drogues, qui suit les éventuelles évolutions sur ces questions au fil du temps et qui pose des questions sur les enjeux et événements actuels liés à la drogue (légalisation du cannabis, par exemple). Les résultats de cette étude peuvent être utilisés pour servir de base

à des programmes de prévention et de traitement et éclairer les politiques de santé publique.

Sciensano a sollicité la Fédito wallonne pour évaluer l'évolution de cette enquête afin de couvrir plus largement différents aspects des consommations.

<https://www.sciensano.be/fr/projets/enquete-belge-sur-les-drogues>

Date de réunion (1) : 10/10

Contribution pour le SPF Santé Publique

Ponctuellement, le SPF Santé publique sollicite notre expertise dans le cadre du développement de leurs compétences et activités.

- Elaboration d'une liste des opérateurs assuétudes wallons proposant des formations à destination d'autres professionnels et à destination des équipes mobiles (janvier 2022) ;
- Réalisation d'une liste des membres de la Fédito wallonne qui interviennent dans les écoles en Province de Liège (mars 2022) ;
- Sous-groupe de travail « Soins de santé mentale spécialisés » Réforme des soins pénitentiaires les 11/10 ; 20/10 ; 25/10 et 01/12 ;
- Webinaire d'information relatif à l'appel à projet du Ministre de la Santé Fédéral - Présentation de la « **note de travail : construction et soumission de projets pour les personnes internées** » par **Donatien Macquet**, SPF Santé Publique/adjoint au coordinateur fédéral de la réforme des soins en santé mentale. Date : le 19/05.

Contribution pour la CGPD

A l'initiative du cabinet de la Ministre de la Santé régionale, la Fédito wallonne a été invitée à participer aux réunions de la Cellule Générale Politique Drogues.

Dans ce cadre, la Fédito wallonne a la possibilité de suivre l'état d'avancement des politiques drogues en Belgique et ses enjeux. Elle est également amenée à

être consultée et/ou faire proposition d'experts concernant certaines problématiques liées à la thématique des drogues.

En 2022, la Fédito wallonne a proposé des experts « alcool » à la CGPD pour préparer le plan fédéral alcool et a consulté ses membres pour rendre avis sur l'opportunité d'un changement de la loi de 1921. Lire à l'adresse : https://www.feditowallonne.be/documents/Loi_de_1921_-21092022-54176.pdf

La Fédito wallonne, après avoir consulté ses membres, a également fait des propositions de recherches auprès de Belspo (février 2022) :

- Dans le cadre d'une évaluation indépendante sur les dispositifs SCMR en place :

- Mettre en avant les aspects médicaux centrés sur le patient par exemple l'état de santé d'un patient à l'entrée d'une SCMR et après 6 – 9 mois de fréquentation
- S'intéresser aux offres connexes proposées par la SCMR (soins, ateliers, accompagnements...) : le sens, la pertinence.
- S'intéresser à l'intégration du dispositif parmi les autres offres territoriales

- Dans le cadre d'une recherche liée à la loi de 1921 :

- En quoi la criminalisation des usagers de drogues illicites rend difficile certaines pratiques professionnelles de prévention, de soins et de RdR
- Interroger les citoyens sur leur usage social de produits (licites et illicites), un usage qui n'est pas lié à une souffrance ou une problématique mais qui peut avoir des effets positifs sur la santé physique et mentale

Dates des réunions (7) : 8/02 ; 10/03 ; 16/06 ; 7/07 ; 19/09 ; 4/10 ; 30/11

La recherche SUMHIT

La Recherche « SUMHIT », *Substance Use and Mental Health care InTegration*, est une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des

usagers. SUMHIT est financé par Belspo au sein du programme de recherche Drogues. Le projet est coordonné par l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS) de l'UCLouvain et réalisé avec l'UGent, la HoGent, Sciensano, et l'Université de Maastricht.

La Fédération a été invitée à rejoindre le Comité de suivi de l'étude. Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Dates des réunions (2) :

24/01 : Webinaire organisé par la Fédito et les chercheurs pour informer le secteur assuétudes de la recherche

20/06 : Comité de suivi

http://www.belspo.be/belspo/fedra/DR/DR89_SUMHIT_StateOfArtReview.pdf

C. Au niveau international

Préparation webinaire Happy Hours

Les fédérations francophones « assuétudes et addictions » qui collaborent pour la revue Addictions ont préparé fin 2022 un webinaire centré sur le mois sans alcool qui se déroule en janvier pour la Suisse et la France et au mois de février pour la Belgique et le Québec.

Ce webinaire « Happy Hours » qui se déroulera le 17 janvier 2023 de 20 à 21h30, proposera des speed-meetings lors desquels des intervenantes et intervenants croiseront leurs regards dans la communauté internationale francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec, Suisse) sur nos habitudes, nos représentations et les interventions possibles. Le public pourra poser ses questions, livrer ses remarques et interagir via le chat.

Dates de réunion (2) : 3/10 ; 29/11

Comité rédactionnel de la revue internationale « Addictions, recherches et pratiques »

La Fédito wallonne est membre du comité rédactionnel de la revue internationale « Addictions : recherches et pratiques ». Dans ce cadre, elle est amenée à faire des propositions d'articles en lien avec les pratiques professionnelles francophones. La thématique de ce 7^e numéro : « une approche écologique de la santé mentale en addictologie ».

La Fédito wallonne a proposé à Michael Hogge, d'Eurotox, d'écrire un article sur les motivations à l'usage de drogues – une diversité trop souvent oubliée.
https://www.feditowallonne.be/actualites_22_322.html

Par ailleurs la Fédito wallonne a participé à la relecture de 4 articles proposés par d'autres pays.

Dates des réunions (3) : 15/02 ; 23/03 ; 18/10

Comité international d'organisation du TDO6

Le TDO6 a été organisé en 2021 et 2022 par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du centre sud de l'île de Montréal – Québec. La Fédito wallonne en tant que membre du comité international du TDO propose des orateurs et participe à l'élaboration des thématiques. Ce 6^e Colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes s'est déroulé sous forme de webinaires.

Pour trouver la liste des webinaires :
<https://tdo6.ca/programmation/webinaires/>

Dates des réunions (2) : 17/01 ; 31/03

V. INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION

Préambule :

Notre Fédération regroupe au 31 décembre 2021, **54 membres dont :**

- **53 membres effectifs** (21 services agréés assuétudes **et** 11 réseaux agréés assuétudes)
- **1 membre invité**

Membres	Coordonnées	Services agréés	Réseaux agréés
1. AIGS	Avenue Joachim, 49 4300 Waremmé		
2. ALFA	Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège		
3. ALTO	Rue Théophile Massart, 96 7000 Mons		
4. ASARBW	Rue du Moulin, 9 1340 Ottignies		X
5. AUTRE-SENS	Rue de Rochefort, 38 5570 Beauraing	X	
6. AVAT	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers		
7. LA CAHO	Rue Despars, 96 7 500 Tournai		X
8. CAP FLY	Rue du Ruisseau, 17 4000 Liège	X	
9. CAAT/Freedom	Rue de Biezé, 2 7600 Péruwelz	X	
10. C.A.P.C	Grand Rue, 3 6200 Châtelet		X
11. CITADELLE	Rue de la Citadelle, 135 7500 Tournai	X	
12. CLA	Rue de Luxembourg, 15 6900 Marche-en-Famenne		X
13. Clinique Notre Dame des Anges	Rue Emile Vandervelde, 67 4000 Liège		
14. CLEAN	Rue Nicolas Kinet, 5/7 4020 Liège		
15. COMPTOIR CHARLEROI	Avenue Général Michel, 5 6000 Charleroi	X	
16. COMPTOIR L'ECHANGE	Rue des Brasseurs, 112-114 5000 Namur	X	
17. DESTINATION	Rue de la Station, 11 5500 Dinant	X	
18. ESPERANCE	Rue du Fostéau, 42 6530 Thuin		
19. ELLIPSE – ALISE	Rue du Houssu, 99 7141 Carnières	X	
20. Equipe Mobile des soins internés (Brab. W)	Chaussée de Namur 201 1300 Wavre		
21. ESPAS	Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon		
22. FARES	Rue de la Concorde, 56 1050 Bruxelles		
23. GHDC (Grand Hôpital de Charleroi)	Av. du Centenaire, 63 6061 Montignies-Sur Sambre		
24. Hautes-Fagnes	Rue Malgrave, 1 4960 Malmedy		
25. NADJA	Rue Souverain Pont, 56 4000 Liège	X	
26. ODAS	Rue du Moulin, 15 6740 Etalle		
27. OMBRAGE	Rue de Tirlemont 6 4280 Hannut		
28. PHARE	Grand Place, 1 7700 Mouscron		
29. PHENIX	Chaussée de Dinant, 19-20 5000 Namur	X	
30. RASANAM	Rue St Hubert, 84 5100 Dave		X

31. R.A.S.A.C	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont	X
32. R.A.F	Actuellement en cours de reprise	X
33. RAMBO	Rue de la Seuwe, 15 7000 Mons	X
34. RELIA (Zones 4 et 5)	Quai des Ardennes, 24 4020 Liège	X
35. CNP Saint-Martin	Rue Saint-Hubert, 84 5100 Dave	
36. RASSAEF	Rue de Dinant, 18 4800 Verviers	X
37. REPIT	Faubourg Saint Germain, 46 5660 Couvin	X
38. RESSORT	Clos des Marronniers, 213/5 1480 Tubize	X
39. SESAME	Rue de Bruxelles, 18 5000 Namur	X
40. Prévention-Santé Mentale CPAS de Charleroi	Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi	
41. S.A.P Aubange	Rue Haute, 22 6790 Aubange	
42. SYMBIOSE	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez- Herlaimont	X
43. S.E.P.T	Rue de la Seuwe, 17 7000 Mons	X
44. SYNAPSE	Rue du Saudart, 2 7000 Mons	X
45. SOLAIX	Rue du Centre, 278 6637 Fauvillers	X
46. START MASS	Rue Montagne Ste Walburge, 22-26 4000 Liège	
47. LA TEIGNOUSE	Av. François Cornesse, 61 4920 Aywaille	X
48. THAIS	Rue Pierreuse, 31 4000 Liège	X
49. TRANSITION	Ch. De Gilly, 216 6060 Gilly	
50. TREMPOLINE	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	X
51. UNIVERS SANTE	Place Galilée, 6 1348 Louvain-La-Neuve	
52. WAB	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	
53. ZEPHYR	Rue de Falisolle, 420 5060 Auvelais	X
54. Zone T (SAGEISS)	Rue de l'Hôpital, 18 5300 Andenne	X

Pour rappel, devenir membre de la FEDITO WALLONNE se fait sur base volontaire.

Le statut de membre effectif est réservé aux personnes morales qui :

- Ont leur siège social en Région wallonne ou qui sont agréées ou subventionnées par la Wallonie pour des missions exclusivement développées sur le territoire wallon,
- Ont déposé leurs statuts et, le cas échéant, leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération,
- Sont admises par l'Assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et sur présentation du conseil d'administration,
- Sont en ordre de cotisation,
- S'engagent à respecter les statuts, le règlement d'ordre intérieur ainsi que les textes fondateurs et les chartes de la FEDITO WALLONNE :
 - Charte éthique ;
 - Complémentarité et concurrence ;
 - Exigence déontologique de la FEDITO WALLONNE concernant les rapports entre le Secteur de l'Aide et des Soins en matière d'addictions et d'usages psychotropes et le Secteur Judiciaire et Sécuritaire.

Le statut de membre adhérent est réservé aux personnes morales :

- Dont la candidature a été examinée par le CA et qui sont en attente d'être élues en tant que membres effectifs par une AG statutaire,
- Qui sont en ordre de cotisation.

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de membre adhérent.

Le statut de membre invité est réservé aux associations :

- Dont le siège social n'est pas fixé en Wallonie, mais dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise,
- Qui s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO WALLONNE. Les membres invités peuvent participer aux groupes de travail, recevoir les PV et les informations diverses qui circulent,
- Les membres invités ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles,
- Qui sont en ordre de cotisation (équivalente à celles des membres effectifs et adhérents).

Au 31 décembre 2022 la Fédération compte un membre invité : **L'Equipe Mobile de soins internés de l'antenne du Brabant.**

I. Les instances décisionnelles la Fédito wallonne

1°) Le Conseil d'administration :

Au 31 décembre 2022, les administrateurs de la Fédito wallonne sont :

- 1. Grégory Breynart (ASBL Destination)**
- 2. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)**
- 3. Natacha Delmotte (ASBL Trempline)**
- 4. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)**
- 5. Adélaïde Gilles (ASBL Le Répit)**
- 6. Michaël Mathieu (SAP Aubange)**
- 7. Laurence Petit (ASBL Alfa)**
- 8. Magali Thibaut (Réseau CAPC)**
- 9. Christophe Thoreau (GHDC)**

Dates des réunions du CA (10) : 28/01 ; 25/02 ; 29/03 ; 03/05 ; 03/06 ; 24/06 ; 12/09 ; 19/10 ; 21/11 ; 19/12

Remarque : La crise sanitaire et aussi les crises qui se sont succédées impliquant une explosion des coûts de la vie, des frais de déplacements notamment, ont amené le Conseil d'Administration à revoir l'organisation de ses réunions qui ont eu lieu alternativement en visioconférence et en présentiel.

A l'image de la fédération, le CA, élu par l'AG, entend être représentatif de la diversité des institutions et services du secteur.

2°) Le bureau de la Fédito wallonne :

Au 31 décembre 2022, les administrateurs membres du bureau de la Fédito wallonne sont :

- 1. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)**
- 2. Natacha Delmotte (ASBL Trempline)**
- 3. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)**

Le bureau est un organe consulté dans les situations d'urgence ou qui demandent une réaction/décision rapide. Cette année, les décisions nécessitant son avis ont été traitées principalement par échanges d'e-mails et de contacts téléphoniques très réguliers et fréquents au regard de l'actualité de la fédération.

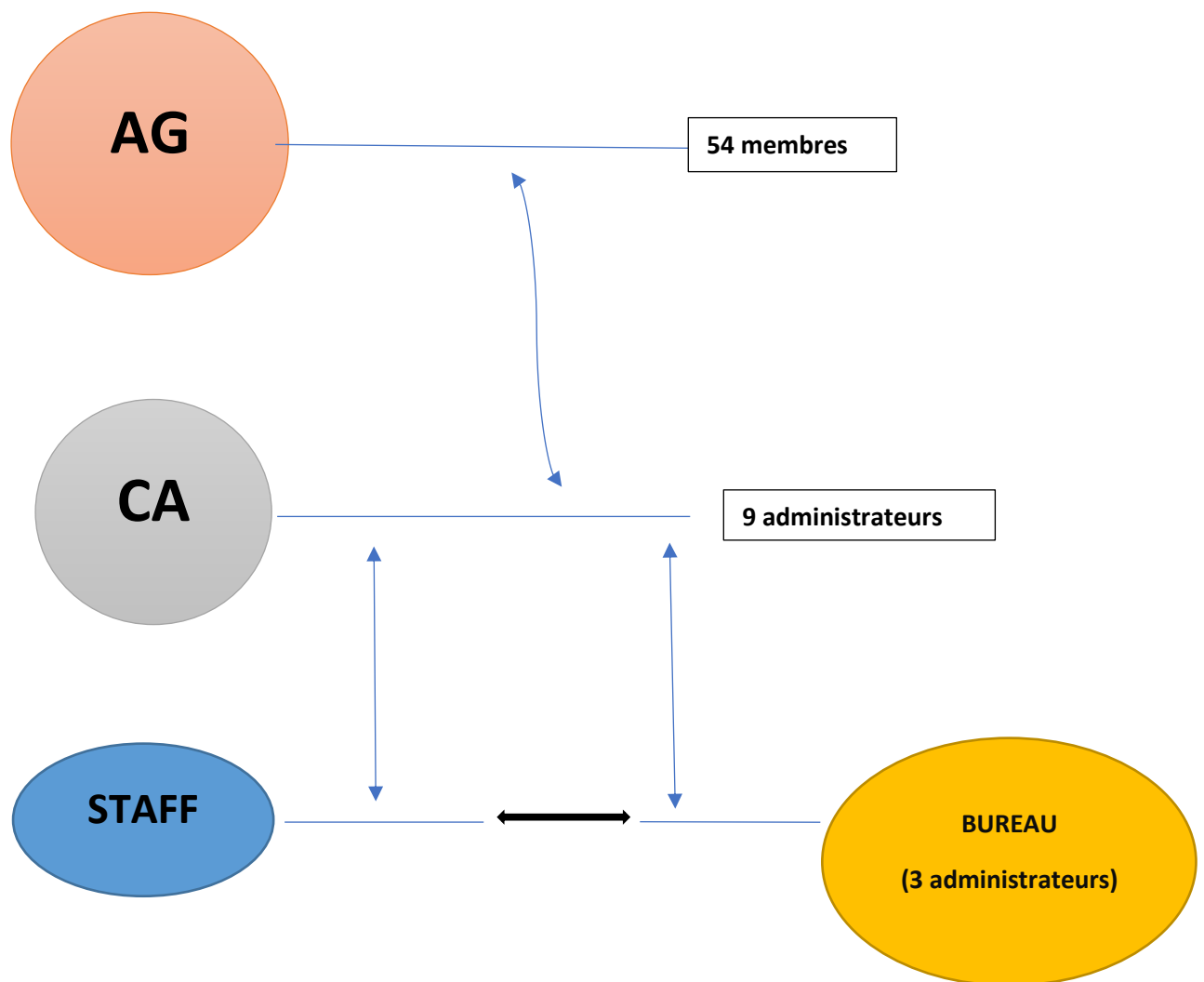
Dates des réunions en visio (3) : 26/07 ; 28/07 et 02/09.

3°) L'Assemblée générale de la Fédito wallonne :

L'Assemblée Générale est composée des représentants mandatés par les membres de la Fédération. Seuls les membres effectifs ont droit de vote. Les membres adhérents et invités disposent, conformément à nos statuts, uniquement d'une voix consultative et non délibérative.

Date de l'Assemblée Générale en 2022 (1) : 24/06

En résumé :



II. Lieux de travail et de réunions

Depuis toujours, nous avons fait le choix de garder Namur comme point central pour nos réunions (CA/AG/GT) étant donné que nos membres viennent de toute la Wallonie.

La Fédération compte sur la solidarité de ses partenaires et de ses membres pour trouver des lieux où peuvent se tenir ses réunions de CA ou de groupes de travail.

Nous avons ainsi pu compter en 2022 de manière très ponctuelle sur le CRéSaM, sur le CNP St Martin et sur l'ASBL Phénix qui nous mettent gratuitement des salles de réunions à disposition. Nous privilégions également les réunions en visioconférence pour faire économiser du temps et des frais de missions aux travailleurs et directions.

Les bureaux de l'équipe sont situés à Liège (3 rue Fusch – 4000 Liège).

III. L'EQUIPE de la FEDITO WALLONNE (Coordination/Comptabilité)

L'équipe de base de la Fédito (1.75 ETP) est composée comme suit :

1 coordinatrice de projets (0,75 ETP) : **Pascale Hensgens**, engagée depuis le 2 mai 2012. Cet emploi est subventionné en partie par la Wallonie dont 2 points APE.

Faute de financement suffisant, et afin de réduire les pertes qui s'accumulent en la matière, Mme Hensgens a reçu son préavis sur un quart-temps (voir page 5 – renouvellement agrément). Fin d'année, le CA a accordé la demande de crédit-temps fin de carrière annulant ainsi le préavis mais confirmant la réduction de temps de travail de 0.25 dès le 26/04/2023.

1 coordinatrice administrative et financière (0,75 ETP) : **Jézabel Legat**, engagée depuis le 1^{er} avril 1999. Cet emploi est financé en partie par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie.

1 secrétaire/aide-comptable (0,25 ETP) : **Pascal Blavier**, engagé depuis le 2 janvier 2015. Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie.

Remarques :

Depuis octobre 1998, la FEDITO WALLONNE bénéficie d'1 ETP grâce au Plan Maribel Social. Depuis décembre 2001, cet ETP est réparti sur deux travailleurs (0,75 ETP pour l'un et 0,25 ETP pour l'autre).

La Fédération a obtenu, fin 2014, le renouvellement de ses 2 points A.P.E.

Enfin, en tant que coordinatrice du projet pilote « Macadam » (Développement d'un modèle de prise en charge des détenus toxicomanes à la prison de Lantin), la Fédito wallonne est, au 31.12.2022, employeur de 5 personnes à raison de 4,25 ETP. La Fédération coordonne le projet Macadam depuis 2017 à la demande du Cabinet de la Ministre de la Santé wallonne de l'époque et ce, dans un contexte où le SPF Santé publique recherchait un partenaire wallon pour assurer la coordination sur le plan régional. Le dernier arrêté de financement couvre la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023.

IV. Le Site internet de la Fédito wallonne

Notre site reste à portée minimaliste, nous en sommes conscients. De même nous ne sommes pas en mesure de proposer une newsletter.

Pour l'instant, le site offre au grand public et aux professionnels toutes les coordonnées de nos membres ainsi que la description de leurs activités. C'est une ressource précieuse notamment dans le cas d'orientation d'usagers et de proches. Il comporte également une rubrique où sont publiées toutes les productions et recommandations de la Fédération. Enfin, il diffuse un certain nombre d'actualités qui touchent à la problématique des assuétudes

Nous souhaitons améliorer nos outils de communication. Il s'agit d'un travail qui nécessite l'intervention d'un professionnel et donc de moyens financiers adaptés. Nous avons, fin décembre 2021, entamé l'élaboration d'un plan de communication cohérent qui nous permettrait de disposer et d'implémenter ce

volet de communication. Nous ne disposons pas en l'état ni des moyens financiers, ni des ressources humaines pour ce faire.

V. La Fédito wallonne et le Réseau ALTO

En 2022, le réseau ALTO, constitué en ASBL fin 2012, est toujours lié à la Fédito wallonne via une convention approuvée par la DGO 5. Cette convention prévoit que la Fédération rétrocède la subvention qui lui est accordée via l'agrément à l'asbl ALTO (5/11 de la subvention).

Pratiquement, Alto doit communiquer dans les délais fixés par l'AVIQ, son décompte récapitulatif ainsi que son rapport d'activités à la FEDITO afin que celle-ci puisse les joindre aux siens lors de l'envoi de la note de créance qui permet de réceptionner le solde de la subvention.

Le rapport d'activités d'ALTO de l'année 2022 est joint en annexe.

En 2022, 3 réunions ont eu lieu avec les représentants d'Alto afin de s'entendre sur la convention et les collaborations futures.

Dates des réunions (3) : 11/02 ; 11/03 ; 20/05

Site internet Alto : <https://www.reseaualto.be/>

VI. La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne

- Pour répondre au mieux à son objet social ainsi qu'aux missions décrétales, la Fédito wallonne a le souci d'assurer au sein et au travers de ses différentes instances décisionnelles, **une représentativité des divers secteurs qui la constituent** (promotion de la santé, prévention, réduction des risques, accompagnement, soin, insertion socio-professionnelle, liaison-réseau) **et des diverses formes des dispositifs** (ambulatoires ou résidentiels, sous statut SSM, CRF ex-convention INAMI, PSSP, PCS, subsides spécifiques tels que les subventions facultatives, etc).

- La Fédération propose et organise des groupes de travail à ses membres (voir détail chapitre soutien et concertation – P.20). Ces groupes, même s'ils favorisent l'expression des positions, ne sont pas des lieux de prise de décision. Un administrateur est au moins présent à chaque groupe de travail pour relayer, avec le staff de coordination, les réflexions/propositions/revendications qui en émanent auprès du Conseil d'administration.

Il est possible que des sous-groupes de travail plus ponctuels soient organisés pour traiter des problématiques spécifiques en lien avec l'actualité ou avec des préoccupations partagées.

Chaque rencontre en groupes ou sous-groupes de travail fait l'objet d'un PV qui est transmis **à tous les membres**. Il s'agit de documents de travail internes à la Fédération. En aucun cas, ils ne sont destinés à être diffusés ou partagés en dehors de ce cadre. Dans la même dynamique, le staff de coordination assure à l'ensemble des membres, un retour et un suivi d'informations émanant des lieux d'échanges et de concertation.

- Tout membre peut aussi, à travers le staff de coordination, interpeller la Fédération et donc ses instances décisionnelles. Ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves et qui est régulièrement évalué, permet à la Fédération de remplir ses missions dans un souci de transparence, de démocratie et dans le respect des valeurs qu'elle promeut et qui constituent la ligne directrice de ses recommandations, de ses prises de positions et de ses revendications.
- L'investissement des membres peut prendre différentes formes :
 - Participation aux groupes de travail
 - Participation à des recherches
 - Echanges et/ou transmission d'informations sur une thématique,
 - Participation à des rencontres thématiques,
 - Représentation du secteur assuétudes dans les Réseaux 107 et Réseaux enfants/ados,

- Représentation de la Fédération dans des réunions de travail organisées par des partenaires, focus-groupes, etc.

Cette implication est à souligner et à remercier.

- La Fédération a l'occasion de rendre compte du travail qu'elle réalise lors des COMAC organisés par l'AVIQ. Le dernier eu lieu le 20/05/2021 en visioconférence. Une délégation du CA de la Fédito ainsi que les coordinatrices y avaient pris part. Il n'y a pas eu de COMAC en 2022.

VI. PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 s'annonce toute particulière pour la Fédito wallonne. En effet, suite à l'augmentation des charges salariales et après concertation avec la responsable de projet, un crédit temps sur 1 quart-temps lui a été accordé. Pour la Fédito wallonne, avec en parallèle, l'application de la nouvelle CCT RTT de la CP 332 la perte du temps de travail s'élève à 12.5 h par semaine à partir du mois d'avril 2023. Cela implique une restructuration dans les tâches assurées jusqu'ici et une priorisation dans le suivi des activités.

Les priorités de la Fédito wallonne pour l'année 2023 vont se recentrer essentiellement autour des activités de soutien et de concertation avec les membres ainsi que sur des activités de concertation avec les autorités et les partenaires régionaux. La Fédito souhaite néanmoins conserver aussi un maximum de ses nécessaires activités de représentation, de soutien et de concertation dans le cadre Fédéral (IDA, CGPD) ainsi que son implication dans la valorisation de l'expertise de ses membres à l'international (Revue Addictions, TDO).

Poursuite des groupes de travail

Les groupes de travail avec les membres sont des lieux de concertation, de réflexions et d'échanges sur l'actualité qui occupent les opérateurs.

En 2023, plusieurs thématiques seront au centre de la mise en travail de la Fédito wallonne et de ses membres :

- L'évolution des besoins des publics-cibles et des attentes des opérateurs ;
- Le suivi de la campagne de sensibilisation « Services assuétudes en manque » ;
- L'évolution du décret Réseaux et Services d'aide et de soins en assuétudes pour garantir le maintien de l'offre ambulatoire en Wallonie et son renforcement ;
- Le suivi de la mise en place du plan stratégique Santé mentale ;
- L'avenir des Plans stratégiques de sécurité et de prévention en matière d'assuétudes.

Poursuite du travail de soutien aux membres

- Avec l'appui de la Fass et de l'Unipso, la Fédération poursuit son travail de relais sur des matières spécifiques comme le suivi de la réforme APE, le suivi des Accords du Non Marchand. La participation aux GT de l'Unipso permet également à la Fédito d'apporter l'éclairage de ses membres dans les travaux des instances de l'AVIQ ;
- Travail de relais avec l'AVIQ et le Cabinet ;
- Réalisation d'états des lieux ;
- Réponse aux demandes spécifiques.

Participation aux travaux de la Cellule Générale Politique Drogues :

La Fédération, présente dans cette instance à l'invitation du Cabinet de la Ministre, souhaite continuer à y relayer les expertises et propositions des acteurs de terrain et de la société civile. Notamment, en ce qui concerne le plan alcool et la loi de 1921.

Production et diffusion d'avis et de recommandations :

En fonction de l'actualité et des moyens humains disponibles, la Fédération poursuivra ce travail d'expertise. Soit d'initiative soit à la demande d'autres institutions et notamment en collaboration avec nos partenaires au sein d'IDA.

Investissement dans des initiatives et dans des organes de recherches et d'enquête :

La Fédération, dans sa mission d'expertise, souhaite confirmer cet investissement afin de mettre en lien l'expertise de terrain et les analyses scientifiques qui sous-tendent l'instauration de bonnes pratiques.

Poursuite des collaborations internationales :

Afin d'alimenter les réflexions sur les pratiques professionnelles, la Fédération continuera d'assurer une place active pour le développement de collaborations internationales.

Point d'attention pour la prochaine législature :

La Fédito s'attachera à préparer la prochaine législature afin qu'une attention spécifique soit portée aux problématiques de dépendances dans une vision globale et intersectorielle.
